

Formation de cadres Animateurs sabre laser Comité Régional d'Escrime du Grand Est Année 2021 – 2022

Organisation de l'année de formation

Les stages de formation d'une durée totale de 60h seront dispensés par le comité régional d'escrime du Grand Est. Pour s'inscrire, les candidats doivent être **licenciés** dans un club d'escrime du Grand Est, être **majeurs** et posséder le **diplôme d'arbitrage régional au sabre laser**. Ils doivent se faire connaître auprès du secrétariat du comité avant le 1^{er} octobre 2021. L'inscription sera validée à réception d'un chèque d'un montant de 120 euros à l'ordre du Comité Régional d'Escrime du Grand Est. Le déplacement, l'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires. Les candidats s'engagent à suivre la totalité des stages de formation et à se présenter aux évaluations.

L'année de formation sera organisée en deux modules :

- Un module de formation d'une durée minimale de 60h conduit par l'équipe technique régionale
- Un module de mise en situation d'une durée de 40h conduit par le tuteur (Maître d'Armes du club ou éducateur fédéral spécialiste du sabre laser)

Des notes d'organisation spécifiques seront adressées aux intéressés précisant le lieu exact des stages.

Calendrier : 4 stages de 2 jours

Stage 1 : Préparation physique et chorégraphie : 23 et 24 octobre 2021 : Metz

Stage 2 : Katas technique : 5 et 6 février 2022 :: Lieu à déterminer

Stage 3 : Combats sportifs : 9 et 10 avril 2022 : Metz

Stage 4 : Révisions et évaluations : 14 et 15 mai 2022 : Strasbourg

Le livret de formation sera remis aux stagiaires lors de la première journée de stage

Le candidat devra adresser au secrétariat du comité pour le 29 avril 2022 au plus tard :

- **Son rapport de stage faisant état de son activité au sein du club.**
- **Son livret de formation complété par son tuteur.**

Le rapport de stage présente le club (organisation, locaux, activités...), la place qu'occupe le stagiaire dans le club, les responsabilités qui lui sont confiées, les caractéristiques du public (nombre, âge, niveau), les séances (fiches pédagogiques, bilans de séances, bilan de cycle, appréciations du tuteur). Il peut être illustré et complété par toute information jugée nécessaire. Ce document sera impérativement signé par le président du club et par le tuteur.

Matériel nécessaire :

- Papier / stylo
- Clé USB
- Matériel complet spécifique au sabre laser répondant aux normes de sécurité

Adresse

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE